076-217605419-20210416-DE2021000029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2021 Affichage : 22/04/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



N° 2021/29

REPUBLIQUE FRANCAISE Département de la SEINE-MARITIME EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du Vendredi 16 avril 2021

Nombre de Membres	Nbre de présents	Membres présents
Afférents au Conseil Municipal		ou représentés qui ont pris
	16	part à la délibération
		19
19		

Date de la convocation : 12 avril 2021

Date d'affichage ordre du jour : 12 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize avril à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Salle polyvalente, en session ordinaire sur convocation en date du 12 avril 2021, sous la Présidence de Mme LELIEVRE Josiane, Maire.

<u>Présents</u>: MM. LELIEVRE Josiane, COUILLER Jean-Paul, PATENOTTE Isabelle, CALTOT Daniel, BOULLIER Claude, POTHERAT Frédéric (en visio), OSMONT Marie-Claire, DELAMARE Dominique, LECOQ Annie,, TOUTAIN Eric, GAUDICHON Vincent, ORIENT Olivier, SAHUT Géraldine, NEE Amélie, BUQUET Jessica, BRUNG Michel TALBOT Christine.

Absents excusés :

Mme PATENOTTE Isabelle qui avait donné pouvoir à Mme LECOQ Annie, M.ZEDDE Alain qui avait donné pouvoir à Mme TALBOT Christine Et Mme GUERZA Sylvie qui avait donné pouvoir à M. BRUNG Michel

Mme NEE Amélie a été nommée secrétaire de séance.

<u>2021/29 – SUPPRESSION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL 1ÈRE CLASSE À TEMPS COMPLET</u>

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le départ de la secrétaire de mairie au 1^{er} avril 2021. Un Rédacteur territorial étant recruté au 17 mai 2021 pour la remplacer, il convient de supprimer le poste de Rédacteur Principal 1^{ère} Classe à temps complet.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme Le Maire, Josiane LELIEVRE

Date d'affichage de la présente délibération Le 22 avril 2021

